INSCRIPTION MINI-CAMPS 2025 11-16 ANS

Pour inscrire votre enfant :

1- Pas encore de compte ? Créer votre compte en ligne pour remplir le dossier.
2- Se rendre au service jeunesse (ZAE L'audacieuse 34480 Magalas) avec la fiche de réservation et le paiement (*Espèces, Chèques, Chèques vacances, chèques Césu acceptés - paiement en plusieurs fois possible en 3 fois maximum)*

➔ L'inscription sera prise en compte lors du dépôt de la fiche de réservation et du paiement au siège de la Communauté de Communes, et ce uniquement si le dossier a bien été préalablement déposé en ligne.

Pour le dossier en ligne :

SCANNER LE QR CODE ou ALLEZ SUR LE LIEN CI-DESSOUS et cliquer sur 7-Inscription Séjour

➔ Si vous avez déjà un dossier pour un centre sur le portail famille vous n'avez pas besoin d'en faire un nouveau.

OU https://portail-admin-avant-monts.clartec.fr/

⚠ Le dossier en ligne ne fait pas office d'inscription. Sans Fiche de réservation et paiement au siège de la Communauté de Communes votre enfant n'est pas inscrit au séjour.

Pièces à fournir en version papier

☐ Une attestation d'aisance aquatique ou équivalent (savoir nager)

Pour les mini camps sensations fortes à Aguessac *(Du 21 au 25 Juillet):*

☐ Une autorisation parentale pour le vol en parapente biplace *(elle vous sera fourni lors du dépôt du paiement au service jeunesse)*

FICHE DE RESERVATION MINI-CAMPS 2025 11-16 ANS

INSCRIPTION PRISE EN COMPTE UNIQUEMENT A LA RECEPTION DU PAIEMENT ET DU DOSSIER COMPLET

Renseignements

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Code postal /Commune :.....

Adresse : .....

Tél resp. légal : ..... Email : .....

Régime alimentaire * : ❒ Sans porc ❒ Végétarien ❒ Allergie Alimentaire : .....
**Rayer si votre enfant ne bénéficie pas d'un régime alimentaire particulier*

➔ Pour le mini camp Sport et Nature à Tarassac (*Du 07 au 11 Juillet) :* Taille : ..... Poids : .....

Inscriptions

CHOIX	DATE	MINI-CAMPS	TARIF *(cadre réservé CCAM)*
	Du 07 au 11 Juillet	SEJOUR SPORT ET NATURE à Tarassac	
	Du 14 au 18 Juillet	SEJOUR ACTIVITES AQUATIQUES au Lac du Laouzas	
	Du 21 au 25 Juillet	SEJOUR SENSATIONS FORTES à Aguessac	

Aide CAF : L'enfant bénéficie-t-il des Aides aux Vacances Enfant en 2025 ? ❒ Oui ❒ Non

⚠ **l'enfant peut bénéficier de cette aide pour un seul ou plusieurs séjours dans la limite de 7 nuits par enfant, pour 2025**

Ne pas remplir Cadre réservé CCAM

Dossier

❒ Dossier en ligne déposé.

❒ « Pass nautique » *(si vous n'avez jamais fourni de test d'aisance aquatique ou équivalent)*

➔ Pour les mini camps sensations fortes à Aguessac *(Du 21 au 25 Juillet):*

❒ Une autorisation parentale pour le vol en parapente biplace

Tarifs/Règlement

Fais-le : ...../...../.....	*Inscription prise par :.....*

Règlement : .....

Paiement par chèque	*Montant*	*Autres paiements*	*Montant*
Chèque 1	€	*Espèce*	€
Chèque 2	€	*ANCV*	€
Chèque 3	€	*CESU*	€

Observation : .....

ATTESTATION DU « PASS-NAUTIQUE »

PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3).

Le test « Pass-Nautique » prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :
- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée **(test est réalisé sans brassière de sécurité**), pour les activités suivantes :
- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 201 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test : : _____

Nom et prénom du mineur : _____

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Effectuer un saut dans l'eau	☐
Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes	☐
Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes	☐
Nager sur le ventre pendant 25 mètres	☐
Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant	☐

Test réalisé : ☐ **avec brassière** ☐ **sans brassière**

Résultat du test : ☐ **satisfaisant** ☐ **non satisfaisant**

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom : _____

Qualification : _____

Etablissement d'appartenance : _____

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) : _____

Signature :

Test admis en équivalence :

- ***L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité***

Arrêté du 28/02/2022
Article A 322-3-3 du Code du sport

- ***Le Sauv'Nage (amené à disparaître au profit de l'attestation du Savoir Nager en Sécurité)***

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

AUTORISATION PARENTALE PARAPENTE

Je soussigné(e) Monsieur – Madame[1] .....

Responsable légal (1) – Responsable légal (2) – Tuteur [1], autorise mon fils – ma fille [1].....

..... A participer à l'activité parapente (vol biplace) lors du séjour du

…… au ……2025

Fait le ……. *A* ……

Signature :

AUTORISATION PARENTALE PARAPENTE

Je soussigné(e) Monsieur – Madame[1] .....

Responsable légal (1) – Responsable légal (2) – Tuteur [1], autorise mon fils – ma fille [1].....

..... A participer à l'activité parapente (vol biplace) lors du séjour du

…… au ……2025

Fait le ……. *A* ……

Signature :

MINI CAMPS 2025 11-16ans

Les Avant-Monts
Communauté de communes
OUEST HÉRAULT

Réunion d'information

Une réunion d'information pour les 3 Mini-camps aura lieu

Le Mardi 17 Juin à 18h45

à l'ALSH « La Clé des Champs »
Lotissement « La Clé des Champs »
2 rue du Coustel
34320 ROUJAN

Contact

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le :

07.85.04.58.68

Affaires à prévoir pour les mini camps

- ☐ sac de couchage
- ☐ Un tapis de sol ou matelas pneumatique
- ☐ Une lampe de poche
- ☐ Une gourde
- ☐ Une casquette
- ☐ Des lunettes de soleil
- ☐ Un survêtement
- ☐ Des Shorts
- ☐ Des Tee shirts
- ☐ Un ou deux pulls
- ☐ Une paire de basket
- ☐ Un maillot de bain
- ☐ Un K way
- ☐ Une serviette de bain
- ☐ Une crème solaire
- ☐ Affaires de toilette
- ☐ Un sac à dos ou un sac isotherme
- ☐ Des chaussures d'eau ou une paire de vieux basket (*chaussure fermé obligatoire*)

Pour le séjour du 07 Juillet au 11 Juillet :

- ☐ Une paire de vieux basket qui peut prendre l'eau (pas de chaussure d'eau) obligatoire pour le canyoning

Prévoir le pique-nique pour le jour de départ